

Reçu au titre des dons

à certains organismes d'intérêt général Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

202005

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements				
Nom ou dénomination: Magneac Fortball Club				
Adresse: N° 2 Rue dis tives Stade Jun Horice Code postal 65230. Commune Castelness - Magnetal				
Cochez la case concernée (1):				
Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du// publié au Journal officiel du/				
Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L, 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation				
☐ Fondation d'entreprise				
Oeuvre ou organisme d'intérêt général				
☐ Musée de France				
Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif				
Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises				
Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle				
Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals				
Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement				
Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)				
Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif				
Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).				
Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)				
Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)				
Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)				
Agence nationale de la recherche (ANR)				
Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)				
Autre organisme: ASSILIAN Spinky Rugby				

⁽¹⁾ ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

⁽²⁾ dons effectués par les entreprises

Donateur				
Nom: Philip	<i>Ys</i>	Prénoms: Garand	***************************************	
Adresse:				
Code postal .65.230	. Commune	Zeria	*****************	
Le bénéficiaire reconnaît	avoir reçu au titre des dons et ve	ersements ouvrant droit à réduction d'impé	ôt, la somme de :	
	100	euros		
Somme en toutes lettres	Cent	Euro	******************************	
Date du versement ou d	lu don : 15 / 10 / 20	125		
Le bénéficiaire certifie s prévue à l'article (3) :	sur l'honneur que les dons et ve	ersements qu'il reçoit ouvrent droit à la 1 238 bis du CGI 885-0	réduction d'impôt V bis A du CGI	
Forme du don :				
Acte authentique	Acte sous seing privé	Déclaration de don manuel	Autres	
Nature du don :				
Numeraire	Titres de sociétés cotés	Autres (4)		
En cas de don en numéraire, mode de versement du don :				
Remise d'espèces		☐ Virement, prélèvement, carte ba	ancaire	

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

Stade Jean Morère
siret 381 248 095 00014
03230 CASTELNAU-MAGNO?

15,10, 2020